

Marie Moret à monsieur Chastanier, 28 septembre 1900

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation 1 p. (280vbis)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 28 septembre 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53891>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 septembre 1900](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination 12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret envoie un chèque de 406 F à monsieur Chastanier en paiement de ses factures des 14 juillet, 18 août et 5 septembre 1900.

NotesSur le folio 280v sont copiées la fin de la lettre à Sophie Quet du 28 septembre 1900 et la lettre à monsieur Chastanier du 28 septembre 1900.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Molines père et fils](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

L'usine Familistère
26 septembre 1900

Monsieur Chastanier

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre d'hier et de vous envoyer ci-joint un chèque n° 16, valeur quatre cent six francs, sur M. Molines Père et fils aîné, de notre ville, pour solde de votre facture des 16 juillet, 1er août et 3 courant.

Henniblé me l'en accuser réception.

On vendredi, une très Sophie
toute le dimanche nous envoie sans
malveillance sincérence

Conchiliament

A. Gérard